



À LA DÉCOUVERTE  
DE MA VILLE



Campus France vous guide  
dans vos premiers pas en  
France et vous fait **découvrir**  
Amiens, votre nouveau lieu  
de vie.

BIENVENUE À

AMIENS





## L'ARRIVÉE À AMIENS /

**Différents dispositifs sont mis en place dans votre ville pour bien vous accueillir.**

**Ces dispositifs, organisés dans le cadre de partenariats, vous accompagnent dans vos démarches et vous guident à votre arrivée.**

### ◆ L'accueil à l'Université de Picardie - Jules Verne (UPJV)

À l'UPJV, un guichet d'accueil des étudiants internationaux est mis en place du 26 août au 12 septembre 2024, du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h00 (fermé les vendredis).

Adresse : 10 rue Frédéric Petit, 80000 Amiens.

**Le Guichet d'accueil se tiendra aussi dans les différents sites délocalisés de l'UPJV.**

**Contact :** [bienvue@u-picardie.fr](mailto:bienvue@u-picardie.fr) et 03 22 82 58 05

Adresse de la Direction des Relations Internationales (DRI) :

11 rue des Francs Mûriers, 80000 Amiens

**Contact :** 03 22 82 72 45 ou [dri@u-picardie.fr](mailto:dri@u-picardie.fr)

**Pour plus d'information :**

<https://www.u-picardie.fr/> > International >

Bénéficier d'un accueil de qualité

Le Guichet d'accueil, mis en place grâce à de nombreux partenaires (Métropole, Région, CROUS notamment), a pour but d'aider les étudiants en mobilité lors de leur arrivée pour les démarches administratives et les titres de séjour, pour des informations sur le logement, l'assurance maladie, les démarches CAF, l'ouverture d'un compte bancaire...

### ◆ Les parrains

**Vous pouvez être accompagné par un parrain à Amiens !**

Grâce à l'association ESN Amiens (Erasmus Student Network) et au Buddy System, un parrain peut vous accueillir et vous aider dans toutes vos démarches :

<https://buddysystem.eu/fr/>

### ◆ L'accueil des chercheurs et des doctorants

Amiens Métropole et la CCI Amiens Picardie accueillent et accompagnent les chercheurs dans leur installation à Amiens :

<http://www.accueil-mobilite.fr/>

Le Centre Euraxess de l'UPJV assure un accueil de qualité et une aide personnalisée aux scientifiques venus de l'étranger dans leurs démarches d'entrée et de séjour en France :

<https://www.u-picardie.fr/international/le-centre-euraxess-de-l-upjv-627916.kjsp>

### ◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui

propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :**

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ **Chaque année, toute la ville et les établissements** vous accueillent lors de la Journée d'Accueil des Étudiants d'Amiens (JAE), grande journée de découverte festive, le 14 septembre 2023.

### ◆ Les services nationaux

- étudiants : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



## LE LOGEMENT À AMIENS /

**Se loger n'est pas toujours facile.** Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

**L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.**



• **Le site d'Amiens Métropole** recense les solutions d'hébergement étudiant (résidences privées) :

<https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Jeunesse > Etudier > Se loger

• **Le CRIJ des Hauts-de-France** (Centre Régional d'Information Jeunesse) édite un **Guide Logement** qui va faciliter votre installation :

<http://www.crij-hdf.fr> > Nos publications > Guide du logement

## QUELQUES CONSEILS

### ◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse d'Amiens**, à proximité du centre-ville (desservie par la ligne de bus Nemo rouge).

Adresse : 30 square Friant les 4 Chênes, 80000 Amiens.

Contact : 03 22 33 27 30.

Site : <https://www.hifrance.org> > Auberge de jeunesse

• **D'autres résidences hôtelières** : utilisez le moteur de recherche de l'Office de tourisme d'Amiens qui répertorie tous les modes d'hébergement :

<http://www.amiens-tourisme.com> > Tourinsoft > recherche > Hébergement

### ◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) **d'Amiens-Picardie**.

Adresse : 5 rue Saint-Leu, 80000 Amiens.

Accueil :

- du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

- du 2 novembre au 31 août : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Contact : 09 69 39 19 19.

Site : [www.crous.amiens.fr](http://www.crous.amiens.fr)

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

### • Les sites privés de recherche de logements

Vous pouvez consulter par exemple les sites spécialisés :

- <https://www.adele.org> > résidence > agglomération > Amiens

- <http://www.logement-etudiant.com/offre-de-logement/Amiens/liste.asp>

- <https://www.location-etudiant.fr> > résidences étudiantes > Amiens

- <https://housinganywhere.com/fr/s/Amiens-France>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > s'organiser > logement

### ◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

### ◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### ◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil. Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Picardie - Jules Verne, vous pouvez vous adresser au **Service des Étudiants en Situation de Handicap** : <https://www.u-picardie.fr> > L'université > Handicap

## LES DÉPLACEMENTS À AMIENS



**Pour se rendre à Amiens**, de nombreuses possibilités existent : en train depuis la Gare du Nord à Paris (1h15 de trajet) ou depuis l'aéroport Roissy - Charles de Gaulle, via la gare TGV Haute Picardie, mais aussi en bus ou grâce au covoiturage.

Trains : <https://www.oui.sncf/>

Bus : <https://www.flixbus.fr/voyages-car>

Covoiturage : <https://www.blablacar.fr>

Si vous avez à l'aéroport de Beauvais, prenez le bus Keolis Beauvais-Amiens (1h15).



**En ville**, empruntez les 16 lignes de bus du réseau Ametis (tous les jours, y compris les jours fériés), à des tarifs attractifs selon les revenus (de 0 à 25 euros/mois) : <https://www.ametis.fr/>



**Pour être plus autonome**, utilisez les vélos en libre-service (60 euros/an) :

- du réseau de bus Ametis qui propose un service de location de vélos courte et longue durée, le dispositif **Buscyclette** : <https://www.ametis.fr/buscyclette/>

- du réseau municipal **Velam**, des vélos disponibles dans 26 stations : <http://www.velam.amiens.fr>



**Pour des trajets en périphérie** et dans la région, prenez les **trains régionaux** : <https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france> Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>

## Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



## LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

### S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

#### ◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>  
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

#### ◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

### LE TITRE DE SÉJOUR

#### À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



## LA VIE PRATIQUE /

### OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Amiens.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

### SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

**En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les établissements universitaires. C'est le cas de l'Université de Picardie - Jules Verne qui dispose d'un Service de Santé étudiante (SSE).**

Dans ce service, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale professionnelle qui peut vous proposer un bilan de santé et vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

Adresses :

- Pôle Citadelle : 10, rue des Français Libres -

80000 Amiens

- Pôle Campus Sud : rue du Campus - 80025 Amiens

Cedex 1

Contact : 03 64 26 83 25 ou [sse@u-picardie.fr](mailto:sse@u-picardie.fr)

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Télécharger le guide Santé : <https://www.u-picardie.fr/sites/default/files/media/2024-03/sante.pdf>

**Il existe également à Amiens une maison de santé pluridisciplinaire, l'Espace Santé Maurice Ravel, dans lequel les étudiants peuvent se rendre sur rendez-vous.**

Adresse : 1 bis rue Maurice Ravel, 80000 Amiens.

Accueil : sur rendez-vous.

Contact : 03 22 08 87 40.

Site : <http://www.chu-amiens.fr> > Patients visiteurs >

Services et contacts > Espace Santé Maurice Ravel

Consultations de spécialités du CHUAP

## SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

**Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.**

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

## S'ASSURER

**En France, il est obligatoire d'assurer son logement.**

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

## N° D'URGENCE

**SAMU : 15** Service d'aide médicale urgente.

**Police secours : 17** en cas de violences, vol, cambriolage.

**Pompiers : 18** en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Le 112** : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

## APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

## TROUVER UN JOB OU UN STAGE

**Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.**

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

**Pour vous aider dans votre recherche, 3 adresses :**

- **le CRIJ des Hauts-de-France** (Centre Régional d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages : <http://www.crij-hdf.fr>

- **le site d'Amiens-Métropole** propose des petites annonces :

<https://www.amiens.fr/Vivre à Amiens>Emploi>

- **le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr>



## LES SORTIES À AMIENS /

### PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives proposées par l'établissement.

**L'Université de Picardie - Jules Verne** propose des activités sportives pour tous les étudiants : <https://etudiants.u-picardie.fr> > Sport

• **Dans la Ville d'Amiens et dans sa Métropole**, vous pouvez aussi trouver un choix complet d'équipements sportifs ou de loisirs. Plus d'information : <https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Sport

### PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, se renseigner dans son établissement (Service de la vie étudiante), ou consulter les sites : [www.animafac.net](http://www.animafac.net) ou [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

**À Amiens, il existe une association d'accueil des étudiants internationaux, ESN, qui veille à l'accueil et à l'intégration des étudiants étrangers :**

<http://www.amiens.ixesn.fr/fr> et [www.facebook.com/ESNamiens/](http://www.facebook.com/ESNamiens/)

Consulter aussi **AGORA, l'annuaire des associations d'Amiens Métropole :**

<https://www.maam.fr/annuaire> > Répertoires thématiques

**La FAEP** (Fédération des associations des étudiants Picards) peut aussi vous guider sur des animations ou vous aider dans la gestion de votre quotidien grâce à des ateliers gratuits. Programme sur le site [facebook.com/FAEP](https://www.facebook.com/FAEP)

### SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Amiens propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, musées, cinémas, danse, musique, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Culture Patrimoine

• **À l'Université de Picardie - Jules Verne**, le Service Culture développe des partenariats avec d'autres structures culturelles de la ville pour étoffer sa programmation et pour obtenir de meilleurs tarifs pour les étudiants : <https://etudiants.u-picardie.fr> > Culture

• **La Maison des langues de l'Université** et l'association ESN organisent un Café des Langues tous les mercredis soir : <https://www.u-picardie.fr> > services communs > mdl

• **Pour se distraire ou se cultiver, à Amiens**, on trouve :  
- une quinzaine de salles de cinéma (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont 2 salles d'Art et d'Essai, l'Orson Welles et le Ciné Saint-Leu.

- 2 grands musées, tarifs réduits pour les étudiants : le Musée de Picardie et la Maison Jules Verne.

- 6 grandes salles de spectacles pour les concerts, le théâtre, la danse, l'opéra : <https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Les événements

- une dizaine de librairies, dont une institution, la librairie Martelle, et deux librairies qui achètent et vendent des livres d'occasion, Chapeau melon et pile de livres et la Librairie Aléatoire.

- le territoire d'Amiens Métropole est riche d'un réseau de 28 bibliothèques dont la bibliothèque Louis Aragon : <https://www.amiens.fr> > Vivre à Amiens > Culture Patrimoine > Lire

• À Amiens, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **le grand quotidien régional, Le Courrier Picard**, disponible en kiosque ou sur internet : <http://www.courrier-picard.fr/>  
Vous pouvez aussi consulter **JDA, l'hebdomadaire d'information d'Amiens-Métropole :** <https://www.amiens.fr> > JDA



## LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

**Amiens Métropole est labellisée Pays d'art et d'histoire depuis 2015.**

• La maison de Jules Verne, grand auteur français du XIX<sup>e</sup> siècle, précurseur de la littérature de science fiction.

• La cathédrale Notre-Dame, le plus grand édifice religieux gothique de France.

• Le quartier Saint-Leu et ses canaux qui valent à Amiens son titre de « petite Venise du Nord ».

• Le musée de Picardie, importantes collections de la préhistoire à nos jours.

• Les Hortillonnages, pour les promenades en barque sur les petits canaux, au cœur de jardins et de potagers.

• La tour Perret, un exemple de l'architecture moderne du XX<sup>e</sup> siècle.

• Le zoo d'Amiens, à deux pas du centre ville.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme d'Amiens :

<http://www.amiens-tourisme.com> > La culturelle > Les incontournables



## LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

### MARS

- Les Safran'umériques, festival des arts numériques et des nouvelles technologies (spectacles vivants, immersions virtuelles et concerts, gratuits le plus souvent).
- FAEP'STIVAL (tremplin musical étudiant).

### AVRIL

- La Réderie de printemps, grand vide-greniers (le plus important après celui de Lille), également organisé en octobre.

### JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- La Rue est à Amiens, festival international des arts de la rue.
- On a marché sur la bulle, le rendez-vous de la BD d'Amiens.
- Marché sur l'eau des Hortillonnages (marché traditionnel).
- Festival «Minuit avant la nuit » au Parc Saint Pierre (festival de musique).

### JUILLET

- Festival International des Jardins Hortillonnages, création plastique, parcours pédestre ou en barque, de juillet à octobre.

### AOÛT

- Championnat de France de ballon au poing, le sport typique de la région amiénoise.

### SEPTEMBRE

- Journée d'accueil des étudiants (JAE), chaque année, toute la ville et ses établissements accueillent les étudiants lors d'une grande journée de découverte festive :

<https://www.facebook.com/JAE.Amiens/>

- **Festitude, un festival étudiant de rentrée (activités culturelles et sportives) dans toute la ville, proposé par le CROUS et l'UPJV, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.**
- Les Médiévales au bord de l'eau (fête populaire).
- Journée européenne du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

### OCTOBRE

- **Fête de la science** (à Amiens, plus de 1 000 chercheurs dans 33 Unités de recherche).
- **Nuit des étudiants du monde, grande soirée d'accueil pour les étudiants internationaux** (au Musée de Picardie à Amiens).

### NOVEMBRE - DÉCEMBRE

- Festival international du Film d'Amiens.
- Spectacle Chroma, à la cathédrale Notre-Dame (projections sur la façade, à voir aussi pendant l'été).
- Marché de Noël, le plus grand événement de ce type dans le Nord de la France.

Plus d'informations :

<http://www.amiens-tourisme.com> > La festive > Grands événements



**ÉCHANGER & PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



# LES CHOSES À SAVOIR

**Amiens Métropole :**

**180 000** habitants

**Ville d'Amiens :**

**134 000** habitants

**2<sup>e</sup> VILLE DE LA RÉGION, capitale européenne de la jeunesse en 2020**

**AMIENS,**

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME, l'un des 5 départements de la Région Hauts-de-France

**RÉGION HAUTS-DE-FRANCE,**

**5<sup>e</sup> RÉGION D'ACCUEIL**

des étudiants étrangers en France (24 000 étudiants internationaux)

**Université de Picardie - Jules Verne :**

**31 000** étudiants

dont **15%** d'étudiants internationaux

**35** Unités de recherche, **2** Écoles doctorales



**AMIENS, CLASSÉE PARMIS LES VILLES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant), AVEC UN BON SCORE POUR LA QUALITÉ DE SA VIE ÉTUDIANTE**

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements : <https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/hauts-de-france-555>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)